

RL 25/10/2022

KÉDANGE-SUR-CANNER

# La mutualisation du terrain synthétique actée au conseil

**Mutualisation du terrain synthétique, police pluri-communale, construction du périscolaire, enfouissement des réseaux étaient les points principaux abordés par les élus lors de la dernière séance de conseil municipal.**

Les marchés publics, enfouissement des réseaux aériens et construction du périscolaire, ont occupé l'essentiel des débats du dernier conseil municipal présidé par Jean Kieffer, maire. Après avoir entendu le rapport de ce dernier sur le projet d'enfouissement des réseaux aériens de la rue de la Forêt, les élus ont décidé d'attribuer le marché à la société Elres Réseaux pour un montant de 58 042€HT, comme étant l'offre la plus avantageuse économiquement.

En ce qui concerne la construction du périscolaire qui a pris un retard considérable du fait des moyens techniques et humains insuffisants mis en œuvre au niveau du lot « gros œuvre », le conseil municipal a décidé d'engager la procédure de résiliation de ce marché pour faute simple. Malgré ce contretemps fâcheux, le maire reste confiant dans une ouverture de la structure à la rentrée de 2023. « La forte progression des effectifs accueillis nous oblige à hâter la réalisation de cet équipement indispensable à la sécurité des enfants, et nous ne pouvons plus accepter que la guerre en Ukraine et les difficultés de recrutement des personnels



La mutualisation de cet équipement synthétique qui rend service à tout le secteur a été acceptée par les élus. Photo RL

soient invoquées pour excuser tous les retards » a indiqué le maire à l'issue du vote unanime des conseillers municipaux.

### Police pluri-communale

Ont aussi validés une décision budgétaire modificative, les nouveaux taux applicables en matière d'assurance statutaire des personnels communaux, la location d'un logement communal, et la création d'une police pluri-communale entre les communes de Bettelainville, Buding, Inglange, Kédange-sur-Canner, Luttange, et Metzeresche.

Avant de se séparer, le conseil a longuement débattu de l'occupation du terrain synthétique tant les

demandes enregistrées ont été nombreuses. Après avoir réservé des créneaux aux écoles et au collège, le conseil a validé trois plages pour l'Entente sportive Kédange-Koenigsmacker, deux plages pour le FC Veckring, et deux plages pour L'Avant-Garde de Metzervisse. « Par la mutualisation, cet équipement synthétique rend bien des services aux clubs de football du secteur a indiqué le maire, tout en rappelant la construction d'une clôture pour sécuriser l'équipement, qui a été vandalisé dernièrement par des brûlures de cigarettes, la destruction des abris métalliques, de la main courante, et les rodéos de mobylettes ».